

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18<sup>ème</sup> année - N° 3047 - Lundi 20 Novembre 2017 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

## L'opposition accuse le gouvernement « de vouloir organiser son meeting à la place des assises nationales »



L'opposition devant la presse sur son retrait des assises nationales

Au cours d'une conférence de presse tenue samedi dernier à Voidjou, dans un lieu privé, l'opposition dont la « CRC en mouvement », vient de dénoncer encore la manière dont vont se dérouler les assises nationales. Face à la « méthode cavalière » utilisée par le gouvernement, notamment le format et la désignation des membres composant le CPAN (Comité de pilotage des assises nationales), l'opposition se trouve dans l'obligation de se retirer puisque, selon elle, « il s'agira d'un meeting du gouvernement mais pas d'assises nationales ».

Dés la mise en place, en début de la semaine dernière, du comité de pilotage communément appelé CPAN, le gouvernement considère que « le train est déjà en marche ». Mais de l'autre côté, c'est-à-dire

l'opposition, on multiplie les sorties médiatiques, pour dénoncer les actions du pouvoir. Elle persiste et signe que les assises ne seront pas inclusives ni transparentes puisque, le gouvernement n'a pas respecté le format représentatif de toutes les composantes politiques, sociales et insulaires.

Au cours de cette conférence de presse, les dirigeants de l'opposition ont longuement expliqué les raisons de leur retrait de ces assises. « Nos partis politiques n'ont jamais affiché un signe d'hostilité aux assises nationales. Mais nous sommes plutôt contre le jeu de cache-cache du gouvernement, qui ne respecte pas les engagements pris avec les partis politiques et le Mouvement du 11 Août », soutient Mouigni Baraka Said Said Soilihi, ancien gouverneur de Ngazidja et leader du parti Rdc.

LIRE SUITE PAGE 3

Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour

Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Novembre 2017

Lever du soleil:

05h 31mn

Coucher du soleil:

18h 12mn

Fadjr : 04h 18mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 27mn

Maghrib: 18h 15mn

Incha: 19h 29mn



Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

## PÊCHE

## Pérenniser les actions du projet Smartfish

*Le programme SmartFish, en collaboration avec le gouvernement comorien, a organisé un atelier national portant sur la problématique de la qualité du poisson. A l'issue de cet atelier, pêcheurs, revendeurs de poisson et transformateurs se sont engagés à améliorer les conditions de conservation du poisson.*

Une quarantaine d'acteurs de la pêche, en provenance d'Anjouan, de la Grande Comore et de Mohéli, assiste depuis mardi à un atelier national sur la problématique de la qualité du poisson impactant l'offre de produits sur le marché, la sécurité alimentaire et la santé publique.

L'objectif est de contribuer à la



Les acteurs du secteur de la pêche font l'évaluation du projet Smartfish

professionnalisation de la pêche traditionnelle par une amélioration de la chaîne de valeurs. Vendredi, une restitution des travaux a été faite.

Les pêcheurs, revendeurs de poissons et transformateurs se sont engagés à améliorer les conditions de conservation du poisson, de la fabrication des embarcations, le financement, les formations, la gestion des captures mais aussi à veiller au respect des règles de sécurité sanitaires des produits de pêche.

« On a beaucoup à faire concernant le poisson et pour y arriver, il faut impliquer les consommateurs mais aussi assurer la protection de l'environnement », a dit le commissaire à la production de l'île autonome de Ngazidja. Il ajoute : « Nous avons vu que ce qui a été fait à Domoni, on peut faire pareil pour les autres îles ».

L'accent a été mis sur l'importation

de l'hygiène et l'amélioration de l'organisation des sites de débarquement et des marchés. « Le but de ces rencontres est de cibler les obstacles et proposer des solutions », a dit Djoubeir Ahamada, le conseiller du vice-président en charge de la pêche.

« Le projet Smartfish a contribué à l'amélioration des petits gens. On doit aujourd'hui tout faire pour assurer la pérennisation de ce qui a été fait », a-t-il dit, appelant les acteurs à sensibiliser les communautés de pêcheurs et commerçants pour la promotion de bonnes pratiques d'hygiène.

Mohamed Youssouf

## SOCIÉTÉ

## 36 véhicules réquisitionnés par la fourrière

*Le ministre de l'intérieur, Mohamed Daoudou a procédé samedi, au bilan relatif à la mise en place de la fourrière de la capitale. En dix jours, 36 véhicules ont été réquisitionnés.*

Une semaine après l'opérationnalisation de la fourrière, le ministre de l'intérieur a fait le point samedi dernier. Il annoncé la mise en fourrière de 36 véhicules durant cette période mais aussi le bon déroulement des opérations. « Les travaux se déroulent sans difficultés. On a mis sous fourrière 36 véhicules et les propriétaires se sont acquittés des charges y relatives auprès du trésor public », déclare Mohamed Daoudou.

Lancées le 11 novembre dernier, les opérations relatives à la fourrière consistent à enlever les véhicules gênant

la circulation routière, notamment le stationnement abusif ou dangereux verbalisé par les brigades routières. En effet, tout véhicule verbalisé doit impérativement payer les charges à savoir 5.000 kmf pour les opérations préalables du service de la fourrière, 15000 kmf pour l'enlèvement et transport des voitures légères, 20 000 kmf pour les bus et 30.000 kmf pour les camions.

« Tous propriétaires des véhicules enlevés ont payé et récupéré leurs véhicules en bon état », poursuit-il, avant d'ajouter que « la sécurité des véhicules enlevés est notre première préoccupation. En plus de cela, nous avons un registre et on fait l'état des lieux du véhicule avant son enlèvement ».

À noter que la garde journalière est fixée à 2.500 kmf pour tout véhicule. Une majoration de 500 kmf s'ajoute aux frais de garde journalière après 10 jours. « Le but de ces opérations payantes est d'inciter les automobilistes à respecter le code de la route



Le ministre de l'intérieur brosse le bilan de la fourrière

en vue d'éviter les accidents de circulation routière », avance le ministre. Il se réjouit du comportement de vigilance de la part des automobilistes mais regrette le

comportement de certains individus. « Certaines personnes résistent à l'opération ce qui nécessite parfois l'intervention des forces de l'ordre. Et

ajoute-t-il.

Mohamed Daoudou a annoncé la tenue prochaine d'une réunion qui regroupera les différents services concernés, comme la Gendarmerie Nationale, la police, les ministères des transports et des finances et le représentant de l'île autonome de Ngazidja. L'ordre du jour portera sur l'évaluation mensuelle du service de la fourrière.

dans ce sens une enquête est déjà ouverte pour un automobiliste qui a résisté à l'opération », lance-t-il. Le ministre a annoncé que l'opération a d'abord commencé dans la préfecture du centre mais qu'elle est applicable partout dans l'île. « Si l'infraction s'est déroulée à Hahaya ou Mitsoudjé, on va s'y rendre. Le but, c'est d'assurer la sécurité de nos concitoyens »,

ajoute-t-il.

Mohamed Youssouf

## DIPLOMATIE

## Karihila reçu par son homologue koweïtien

*Hamidou Karihila secrétaire d'Etat en charge du monde Arabe*

*en visite officielle au Koweït a été reçu par le vice-ministre des affaires étrangères du Koweït. Au menu des discussions les relations bilatérales qu'entretiennent les deux pays.*

res étrangères du Koweït. Au menu des discussions les relations bilatérales qu'entretiennent les deux pays.



Hamidou Karihila et son homologue koweïtien

À Koweït City où il répond à une invitation officielle, Hamidou Karihila secrétaire d'Etat en charge du monde Arabe a été reçu en fin de la semaine dernière par son homologue koweïtien Khaled Al-Jarallah en marge de cette visite.

Les deux parties ont discuté sur plusieurs aspects importants liés aux relations bilatérales entre les deux pays frères, Karhila a remis au vice-

ministre koweïtien un message du président de la République Azali Assoumani adressée à son Altesse Cheikh Sabah Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah, l'émir de l'État du Koweït.

Les deux diplomates se sont entretenus sur l'actualité régionale et internationale. Il faut noter que le secrétaire d'Etat participe aussi à un événement culturel organisé dans la capitale de cet émirat du Golfe et dont il a profité de l'occasion pour représenter la délégation comorienne. Une délégation formée par des jeunes comoriens qui prennent part à cet événement sous le thème de

«Koweït, la capitale de la jeunesse arabe». Des jeunes qui vont présenter des écrits littéraires sur la poésie classique, l'histoire et les arts plastiques. 11 pays Arabes participent à ce rendez-vous culturel.

Pour rappel, les Comores et le Koweït développent des relations fortes et anciennes. D'ailleurs plusieurs ressortissants comoriens vivent dans ce riche émirat du Golfe.

Maoulida Mbaé

## Politique

# L'opposition accuse le gouvernement « de vouloir organiser son meeting à la place des assises nationales »

Ce dernier a tenu au passage à exprimer sa compassion auprès des journalistes, suite, dit-il, « à ce qui est arrivé à votre confrère physiquement agressé par le ministre de l'intérieur, en priant que cela ne se reproduira plus ».

A propos de la composition du CPAN, Mouigni Baraka déplore que la liste des représentants des partis soit modifiée. « Sur les 13

membres qui devraient représenter les partis politiques au CPAN, nous nous sommes mis d'accord que 6 seraient issus de de l'opposition, 6 pour les partis au pouvoir et 1 non aligné, mais à notre grande surprise, nous avons constaté que le décret présidentiel a complètement modifié la liste de l'opposition ». Et lui de préciser que « les noms que nous avons envoyés ne sont pas ceux qui

figurent », regrette Mouigni Baraka, pour qui cela n'augure rien de bon « car demain même les conclusions seront modifiées par le pouvoir ».

C'est ainsi que « nous avons dit que le gouvernement est en train d'organiser son propre meeting mais pas des assises nationales », renchérit à son tour Youssouf Said, qui préside cette conférence de

l'opposition en présence du député de Hambou Ali Mhadji et Idi Boina, qui se réclament du parti « Crc en mouvement ».

« Nous ne pouvons pas cautionner une telle mascarade. Notre objectif est d'informer la communauté internationale que les assises ne sont pas inclusives », martèle l'actuel secrétaire national du parti Juwa. Ahmed Hassane Elbarwane,

qui illustre ses propos par « le récent retrait de nombreuses personnalités de Mohéli, après le désistement d'Anjouan, et c'est la preuve que tout le monde est contre le format ». Et Razida de demander au président Azali « de réfléchir et de prendre ses responsabilités avant qu'il ne soit pas trop tard ».

Ibnou M. Abdou

## ASSISES NATIONALES :

### Mohamed Abdoukarim s'oppose à la décision de l'Updc

*Ancien ministre des affaires étrangères et un des caciques de l'Updc, Mohamed Abdoukarim s'indigne contre la « politique de la chaise vide » observée par son parti l'Union pour le développement des Comores (Updc) qui a rappelé son représentant du comité de pilotage des Assises.*



Abdoukarim Mohamed lors de la déclaration après la réunion technique

À l'issue d'une rencontre entre les cellules politiques des 19 villages de Nguwengwe (Mbadjini) qui a réuni ce dimanche à Mandzisanani les pro-Abdoukarim et des partisans de l'Updc de la région, l'ancien chef de la diplomatie, jusqu'ici silencieux après d'intenses activités électorales, a brisé son silence pour prendre position au débat sur les Assises.

Pour Mohamed Abdoukarim dont le mouvement se déclare de l'«

opposition constructive », il est inadmissible que des partis et ou groupements politiques se retirent

de l'organisation du dialogue national « pour des opinions que l'on se fait à l'avance ». Contrairement à

son parti, Mohamed Abdoukarim et son mouvement pensent que le mieux est de prendre part au dialogue, « car c'est le seul moyen de pouvoir s'opposer à tout ce qu'on ne juge pas bénéfique pour le pays ».

« S'il arrive que le chef de l'Etat actuel arrive à modifier la constitution pour se maintenir au pouvoir comme on le dit ici et là, il l'aura fait dans la légitimité. Si vraiment on veut s'opposer à cela, qu'on prenne part au dialogue au lieu d'attendre jusqu'à ce que ça soit trop tard pour s'emporter. Ce qui risque de mettre à mal la stabilité du pays », estime M. Abdoukarim, fustigeant au passage l'Updc pour avoir pris une décision « sans avoir consulté les militants de base ».

Celui qui refuse de croire que les conclusions des Assises sont préconçues par le gouvernement, esti-

me que l'avenir du pays appartient aux jeunes plus qu'aux autres. D'où sa détermination à ne pas tourner le dos au dialogue auquel il compte apporter sa modeste contribution, d'une façon ou d'une autre.

Il faut dire qu'il est presque impossible de dissocier l'ancien chef de la diplomatie de l'ancien président. Selon certaines indiscretions, Ikililou n'a pas apprécié que son parti l'Updc claque la porte des Assises surtout qu'il n'aurait pas été consulté. Il se murmure qu'il veut récupérer l'Updc et se jeter dans l'arène politique. Vraisemblable quand on sait que son chouchou Abdoukarim y avait déjà renoncé un moment avant de reprendre ses droits sur la scène politique.

Toufé Maecha

## Emploi

### Le Cjsec se lance dans la bataille pour l'émergence

*Un groupe de jeunes diplômés s'est donné pour mission de rendre possible une des promesses de campagne d'Azali Assoumani. Le Club des jeunes pour le soutien de l'émergence des Comores (CJSEC) défend becs et ongles la tenue des assises, moyen à les en croire, d'aboutir à l'émergence des Comores d'ici l'horizon 2030.*

Un an et demi après l'élection d'Azali Assoumani à la tête de l'Etat, l'émergence des Comores, une des promesses de campagne du président, continue de faire parler. Un groupe de jeunes s'est constitué en Club et entend œuvrer pour rendre possible une des promesses de campagne de l'actuel président. Le Club des jeunes pour le soutien de l'émergence des Comores (Cjsec), dans la mission qu'il s'est donné, attend beaucoup des assises nationales. Le pont, selon eux, pour atteindre la fameuse émergence d'ici l'horizon 2030.

« Certes, les assises nationales ne faisaient pas partie des promesses

de campagne d'Azali mais quelques fois, on est tenu d'agir selon les circonstances. Le Président attend beaucoup de ces Assises qui, je le rappelle, ont été initiées par d'autres. Il est évident qu'on doit faire le ménage et j'invite tout le monde à participer à ce dialogue », a dit Moustarchid Ben Soudjay, le secrétaire général du Cjsec dans une conférence de presse tenue samedi dernier au restaurant Le Select.

Inquiet du nombre croissant de personnes ayant décidé de boycotter ces assises, Youssouf Ben, coordinateur du Cjsec à Mohéli, dénonce la décision de l'ancien président, Ahmed Abdallah Sambi, qui bouderait le dialogue : « Les Assises nationales ne sont pas un congrès de la CRC (parti d'Azali). Sambi insulte la fonction présidentielle qu'il a eu à occuper. Tout le monde doit venir défendre ses propositions », déplore-t-il.

Plus qu'une promesse, l'émergence des Comores d'ici l'horizon 2030 est, pour ses défenseurs, une ambition. « Un projet qui va au-delà

de la mandature d'Azali » pour Youssouf Ben. Il ajoute : « Azali aurait pu faire un programme limité à cinq ans, mais il comprend le principe de la continuité. Il n'appartient pas au Comité de pilotage des assises nationales de décider du sort des Comoriens. Le Cpan a pour mission d'organiser les Assises et ça s'arrête là », insiste-t-il.

En 2001, les accords de Fomboni prévoient la tenue d'un référendum sur chacune des îles et permettent l'adoption d'une loi fondamentale instituant un nouvel ensemble appelé Union des Comores. Les assises, à en croire le Cjsec, sont l'occasion d'étudier la question relative à la répartition du pouvoir entre les îles.

« Azali, dans son premier mandat, a fait quatre ans. Sambi, cinq ans, Ikililou cinq ans. Aujourd'hui, Ngazidja, avec une année déjà écoulée depuis l'élection d'Azali, a déjà égalé les autres îles qui ont fait chacune cinq ans. C'est donc le moment de faire le bilan », explique Hachim Achirafi Msoma, le coordinateur

d'Anjouan du Cjsec.

En juin 2016, le gouvernement d'Azali a procédé à une vague de licenciements dans nombre de sociétés d'état. Une pilule amère mais nécessaire, à en croire les membres du Cjsec. « Nous convenons que chaque famille comorienne est, d'une façon ou d'une autre, affectée par ces mesures [de licenciement]. Mais c'était un passage obligé car les sociétés d'Etat et l'administration publique se trouvaient en situation de surabondance. (...) Pour notre part, nous encourageons les gens, les jeunes notamment, à

oser entreprendre », a dit Youssouf Ben, coordinateur du Cjsec à Mohéli.

Sans emploi pour la plupart, les membres du Cjsec sont très touchés par la question du chômage dans le pays. Conscients que la fonction publique ne peut pas à elle seule régler le problème, les membres du Cjsec ont dit leur détermination à accompagner les jeunes porteurs de projets, en les aidant notamment à trouver des financeurs.

Toufé Maecha



Le club des jeunes pour l'émergence devant la presse

## THE VOICE AFRICA FRANCOPHONE 2017

## Dadiposlim qualifié !

*Le chanteur Dadiposlim a été sélectionné au télé-crochet The Voice Africa Francophone, édition 2017. Après les auditions à l'aveugle où il a fait se retourner deux coaches, l'artiste prépare maintenant les battles et tentera de remporter la compétition.*

L'artiste comorien Dadiposlim signe sa première participation au télé-crochet The Voice Africa Francophone. Samedi, la chaîne VoxAfrica a diffusé la séquence où l'artiste comorien passait les fameuses auditions à l'aveugle. Le principe : les jurés, dos à la scène, jugent la prestation du candidat à l'écoute seule de sa voix. Ils ne se retourneront que si le candidat les séduit. Au bonheur de Dadiposlim, deux coaches vont se retourner dès les premières minutes de

sa prestation, comme emportés par sa soul.

« The Voice Africa pour moi, c'est un rêve qui est devenu réalité! Je rêvais de participer à l'émission mais à chaque fois j'hésitais. Cette fois, j'ai voulu vivre l'expérience et mes amis m'ont beaucoup encouragé à le faire. Je me suis donné à fond », explique Dadiposlim.

Après une première saison exceptionnelle, la chaîne VoxAfrica lance la saison 2 du plus grand show musical télévisé d'Afrique francophone, The Voice Africa Francophone. Cette 2e édition réunit 17 pays africains francophones qui sont le Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, République Centrafricaine, République

Dadiposlim sur le plateau de TheVoice Afrique



Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

« L'audition à l'aveugle, c'est l'épreuve la plus dure. Je n'ai jamais autant stressé. Je suis un habitué de la scène mais là c'était différent. On ne juge pas ton apparence ou comment tu bouges sur scène,

là c'est juste ta voix qui compte », nous confiera l'artiste qui a interprété une chanson de l'artiste LS. « Je me posais beaucoup de questions. Est-ce qu'ils vont se retourner ? Et s'ils ne se retournent pas, qu'est ce que je vais devenir ? C'était vrai-

ment stressant ! ». Le premier coach à se retourner a été l'artiste congolais Lokua Kanza. Suivra le chanteur Rn'b, Singuila. « C'était magnifique. J'étais fou de joie », a lancé Dadiposlim qui a porté son choix sur ce dernier pour le coacher durant la compéti-

tion.

The Voice saison 2, c'est 16 semaines de compétition avec comme jurés, les artistes Lokua Kanza, Charlotte Dipanda, A'salfo et Singuila. L'émission s'articulera autour de 16 épisodes dont 6 auditions à l'aveugle, 4 battles, 2 épreuves ultimes et surtout 4 grands Shows en direct à partir du 06 janvier 2018. Les mélomanes pourront découvrir de nouveaux talents qui s'affronteront durant quatre mois jusqu'à la grande finale du 27 janvier 2018. Le ou la lauréate aura la chance de succéder à Pamela Baketana, gagnante de la première saison, avec à la clé, un contrat chez Universal Music et la possibilité d'enregistrer un album.

Mohamed Youssouf

## PRESSE ÉCRITE

## Al-Fajr souffle sa 5ème bougie

*Le Journal Al-Fajr a soufflé sa 5ème bougie après sa création. Une célébration en toute intimité entre journalistes et quelques fidèles lecteurs. Une occasion pour la nouvelle direction d'afficher son ambition qui n'est autre que replacer ce quotidien dans son milieu.*

C'est par une prière que la direction, le personnel, des journalistes et des fidèles lecteurs du journal Al-Fajr ont célébré le 5ème anniversaire de sa créa-

tion. Une célébration placée sous le thème religieux, loin des cérémonies fastueuses organisées dans des hôtels de la place comme l'a souligné dans son intervention Abdourassoul Abdourahmane.

Ce tout nouveau directeur de publication du quotidien indique qu'il était tout à fait normal qu'ils cherchent la bénédiction de Dieu après ce qu'a traversé le journal dont il dit ne pas vouloir entrer dans les détails. « Comme vous le constatez, nous élaborons une nouvelle métho-

de de travail dans le but de redonner à ce journal son image. Ce que je dis le plus souvent à mes employés, c'est qu'il nous fallait un changement de comportement et de méthode de travail », a-t-il fait savoir. Et de poursuivre : « je sais que ça ne sera pas du tout facile car le métier lui-même est exigeant, sans toutefois vouloir entrer dans un domaine qui n'est pas le mien ».

M. Abdourahmane dit vouloir replacer l'information au cœur de son journal : « parce qu'on a l'im-

pression que nos journaux ne traitent que des conférences de presse et des ateliers. Il faut avoir un journal qui informe la population de ce qu'il se passe, un journal qui enquête et qui fait des investigations. C'est ce que les lecteurs veulent lire ».

Autre ambition pour le nouveau directeur, c'est la distribution du journal à Anjouan et à Mohéli. « Je félicite le journal après avoir su se maintenir 5 ans durant, malgré les aléas et le coût exorbitant de la production. J'applaudis également ses

efforts pour un journal lisible par ce qu'il y a moins de fautes sinon parce qu'il n'en a pas. Un journal qui s'intéresse du quotidien de la population », a déclaré Ahmed Ali Amir directeur général du journal Al-watwan présent dans la cérémonie.

Le patron d'Al-watwan a tenu à passer un message sur le métier de journaliste qui s'acquière mais dont il fait au préalable donner le meilleur de soit même.

Maoulida Mbaé

## La Direction des affaires islamiques a inauguré ses nouveaux bureaux

*La direction générale des affaires islamiques a inauguré son nouveau local, sis au ministère des affaires islamiques. La cérémonie a eu lieu jeudi dernier, dans l'après midi.*

Ils étaient nombreux, notamment les hommes religieux, à assister à la cérémonie inaugurale du nouveau bâtiment abritant la direction des affaires islamiques, du Hajj, des écoles coraniques (Madrassat) et des Mosquées et les Alwakaf.

« J'ai la fonction publique, la justice et les affaires islamiques. La dernière direction est primordiale pour moi puisqu'il s'agit de l'éducation de nos enfants

dans l'adoration de notre Seigneur. Un tel département se doit de refléter le bon exemple », a dit le ministre en charge du ministère de tutelle, Moussa Mahoma.

Le nouveau bâtiment, équipé de matériel sophistiqué, a été entièrement réhabilité. Le coût des travaux est estimé à hauteur de 10 millions de nos francs; le projet aurait été entièrement financé par le ministère, avec 7 millions pour la réhabilita-

tion propre des lieux et 3 millions pour toutes les machines.

Fundi Ismael, ancien cadi du Hamahamet, s'est réjoui des initiatives du ministre. Au nom des oulémas du pays, il n'a eu de cesse de louer Mahoma : « Nous avons eu un bon éducateur qui reconnaît les valeurs et les principes de l'islam », a-t-il lancé.

Ibnou M. Abdou

## Sagesse comorienne

Hari lebwe hadjireme

Il a lancé une pierre qui lui est retombée sur lui

Tel est pris qui croyait prendre



Inauguration du nouveau bâtiment des affaires islamiques

## FÉDÉRATION COMORIENNE DE VOLLEY-BALL (FCVB)

## Dix-sept entraîneurs de développement prêts à travailler

Le siège du Cosic à Moroni a accueilli le vendredi 17 novembre 2017 la cérémonie de clôture de la formation des entraîneurs de niveau 1 (dix huit), exclusivement masculins. Elle a duré du 12 au 16 novembre à Itsandra-Mdjini. De hautes personnalités sportives et politiques y ont partagé l'ambiance. Les cinq allocutions prononcées ont gravité autour de la nécessité d'être sur les terrains, et d'encadrer les jeunes et les volleyeuses pour le développement de la discipline.

Le stage de formation, organisé par la Fcvb et dirigé par Fayzal Bundhun, instructeur de la Fédération Internationale de Volley-ball (Fivb), permettra aux dix huit nouveaux entraîneurs de développement d'assurer un encadrement technique et pédagogique des adultes, des jeunes, et d'entraîner des équipes féminines. « Vous avez une boîte à outils. Je suis venu partager l'expérience avec vous. Je vous ai donné aussi d'autres outils. A vous de les exploiter correctement », avait rappelé Fayzal, surnommé Bomze.

Ce stage de renforcement des capacités a fini, mais que les nouveaux formés sachent que le travail



De gauche à droite le président du vley-ball comorien le représentant du ministre de sports et la vice-présidente du Comité Olympique

ne fait que commencer. Ils doivent absolument devenir des hommes de terrain pour partager le bagage fraîchement acquis. Des manuels péda-

gogiques de volley-ball ont été distribués aux stagiaires, bien enthousiastes. « Ce stage est important. Il nous permettra de transmettre avec

efficacité les techniques et la philosophie du volley-ball », avait souligné le représentant des stagiaires.

Cosic finance les formations

Avant l'arrivée de l'expert mauricien, les stagiaires ont suivi un programme dit « e-learning ». Il consiste en une formation via internet directement du département technique de la Fivb de toute la partie théorie. Pour être bénéfiques, ces connaissances doivent se partager. Dix sept sont admis au test. Le seul recalé évolue dans Dzahadjou Volley-ball Club.

Il est toujours motivé : « Je sais que dans tout examen, l'échec est un fait naturel. Mais, le combat n'est pas fini. Le test est scindé en deux étapes. La pratique m'a échappé. Je compte me rattraper en théorie. Le travail se fait en ligne. Je suis relax ». Le Cosic a érigé la formation en cheval de bataille, gage de développement de toute discipline sportive. « Je lance un appel vibrant à toutes les fédérations afin de réfléchir et d'élaborer des projets de formation », annonce la vice-présidente de l'institution. Avant de se séparer, le président de la Fcvb a tenu à remercier, toutes les personnes physiques et morales, qui ont voulu contribuer de près ou de loin, à la tenue et à la réussite du stage.

Bm Gondet

## FOOTBALL : CHAMPIONNAT, PHASE NATIONALE

## Avec ou sans Ngazidja, rendez-vous à Ndzouani

En attendant le verdict de la Commission d'Éthique, relatif au Tsunami de buts (41 en 2 duels), buts entachés de suspicion, la Fédération de Football des Comores (Ffc) a programmé les matches de la phase nationale. Une formule de jeu audacieuse et adaptée à la situation administre la compétition, prévue à Ndzouani. Ce mercredi 22 novembre 2017, Étoile d'Or de Mirontsi affronte Belle Lumière de Djoiezi. La suite de l'événement dans notre prochaine édition.

Préoccupée par le planning de la Confédération Africaine de Football (Caf), la Ffc a rompu le silence, malgré le verdict tardif de la Commission d'Éthique.

Le championnat, phase nationale aura lieu à Ndzouani. Au menu, un système de jeu expérimental, mais conciliateur. Ce mercredi 22 novembre 2017, Étoile d'Or affronte Belle Lumière. Si Ngazidja est disqualifié, ces concurrents se retrouveront dans l'île de Djumbe Fatima pour un match retour. Si la Commission d'Éthique qui traite actuellement ce dossier brûlant [Jacm # Bonbon Djema : 19-1 et Volcan # Elan : 21-0, ndr] parvient à dégager à juste titre le champion de Ngazidja, les amoureux du ballon anjouanais auront le plaisir d'assister à six rencontres explosives, départagées en trois face-à-face (aller et retour).

Rendez-vous, stade Hombo  
L'enjeu est alléchant. Chacun

des prétendants au titre est ambitieux et défendra becs et ongles le titre national, afin de représenter la nation à la «Ligue africaine des champions des clubs». « On n'a pas le choix. On accuse un grand retard avec le dossier des scores, présumés négociés. La Caf est-elle prête à retarder les échéances continentales à cause d'un problème d'une seule fédération ? » explique Boina Madi, dirigeant influent de Fomboni club.

Chère Commission d'Éthique, «il y a des moments où l'homme doit prendre une décision, même si c'est un peu dangereux. C'est de cette façon que l'homme se respecte», dit-on. En tout cas, par rapport à l'initiative audacieuse de la Ffc, avec ou sans Ngazidja, rendez-vous au stade Hombo de Mutsamudu. Par nécessité, la Ffc a saisi la Caf pour partager le souci des Comoriens. « La Ffc a adressé une

lettre de dérogation à la Caf, lui sollicitant de patienter jusqu'au 5 décembre 2017. A cette date, elle sera en mesure de présenter officiellement le champion des Comores. Le pays sera au rendez-vous, incha Allah », explique notre interlocuteur.

Bm Comores

## Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

À partir du 06 nov 2017

# GRAND JEU CONCOURS

avec AB Aviation et HAYBA

## 07 ans, ça se fête !

### Rempportez le lot !

01 billet d'avion à gagner chaque semaine.

Comment jouer ?

- Ecoutez Hayba FM 91.7
- Participez au jeu "Haraka nandro Bambu" du lundi au samedi à 18H00.
- Soyez le premier à donner la bonne réponse sur les questions posées.
- Proclamation du gagnant tous les samedis.

VISA

#aviationcomores www.flyabaviation.com

AB Aviation



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*L'Union des Comores aux côtés de 193 autres pays qui ont ratifié la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) va célébrer le 28ème anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Ce texte définit, en une cinquantaine d'articles, les principes, droits et libertés dont, en théorie, chaque enfant dans le monde peut se prévaloir. Il invite aussi les enfants à être acteurs dans la société, à prendre part à la marche du monde.*

*La célébration de la convention relative aux droits de l'enfant aux Comores cette année sera sous le haut patronage du Président de la République et organisée par le commissariat en charge de la solidarité et sera marquée par la réalisation de plusieurs activités appuyées par l'UNICEF dans le domaine de la survie et du développement de l'enfant, de l'éducation de base, et de la promotion et la protection des droits de l'enfant.*

L'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté la Convention relative aux Droits de l'Enfant le 20 novembre 1989. Depuis, d'importants progrès ont été réalisés pour faire avancer les droits de l'enfant – avec notamment une réduction considérable du nombre de décès d'enfants avant l'âge de cinq ans et un accès accru à l'éducation et à l'eau salubre. Néanmoins, les droits de millions d'enfants sont encore violés chaque jour, les 20 % d'enfants les plus démunis du monde courent deux fois plus de risques que les 25 % les plus riches de mourir avant leur cinquième anniversaire, près d'un enfant sur quatre dans les pays les moins avancés travaille, et des millions d'enfants sont régulièrement victimes de discrimination, de violences physiques et sexuelles, de maltraitance et de négligence.

Le 20 novembre 2017 marquera les 28 ans de la signature de la Convention des droits de l'enfant, l'occasion d'aborder le thème de l'enfance et des droits de l'enfant.

Ce texte de 54 articles, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1989, protège notamment les enfants contre toute forme de discrimination ou de violence, et rappelle leurs droits à s'exprimer librement, à être éduqués et soignés. Sur 193 pays, seuls les Etats-Unis ont refusé de ratifier le texte. La Convention relative aux droits de l'enfant a pour objectif de garantir et de protéger les droits fondamentaux de tous les enfants dans le monde.

Cette convention représente le texte international le plus complet en matière de protection des droits de l'enfant. Avec ses 54 articles, elle aborde tous les aspects des droits des enfants et consacre l'ensemble des droits civils et politiques, ainsi que leurs droits économiques, sociaux et culturels.

Aux Comores, la convention a été ratifiée en 1991 et a influencé les gouvernements dans l'élaboration des textes fondamentaux du pays et la mise en œuvre des programmes en faveur des droits de l'enfant. Plusieurs actions ont été menées avec l'appui des partenaires au développement pour favoriser l'amélioration et le respect des droits de l'enfant dans leur vie, leur éducation et leur protection.

L'anniversaire de la Convention des droits de l'enfant constitue une opportunité pour chacun d'entre nous de dresser un bilan objectif et d'évaluer ce qui a été fait et ce qui pourrait être fait, notamment dans ces domaines liés à l'éducation à la santé et à la protection de l'enfant.

Le 28ème anniversaire de la CDE sera aussi une occasion de faire la promotion de la santé de la mère et de l'enfant à travers des activités d'information, d'éducation et de sensibilisation pour le bien-être de la mère et de l'enfant comorien.